



Le Président Paul Biya a signé ce jour un décret portant nomination du directeur général de la Centrale nationale d'approvisionnement en médicaments et consommables médicaux essentiels (CENAME).

« Monsieur SALIHOU SADOU est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) », lit-on dans la note présidentielle.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2022/204 **DU** 06 JUIN 2022
 portant nomination du Directeur Général de la Centrale Nationale
 d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux
 Essentiels (CENAME).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique,
- Vu** le décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels,

DECRETE :

Article 1^{er}.- **Monsieur SALIHOU SADOU** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME).

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 06 JUIN 2022



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



- PAUL BIYA -

R

Rappelons que Salihou Sadou remplace à ce poste le Docteur Vandi Deli, qui lui était en poste depuis septembre 2020.
